

CERTIFICAT MEDICAL D'INAPTITUDE A LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Modèle de certificat médical à usage scolaire, en référence au **décret du 11-08-88** et à l'**arrêté du 13-09-89**
(Education nationale, Jeunesse et sport ; Solidarité ; Santé et protection sociale ; Santé)

Le professeur d'Education Physique et Sportive doit adapter son enseignement de façon à ce que tout élève puisse participer au cours d'EPS, en fonction de ses possibilités et de ses capacités résiduelles.

Exemple : augmentation des temps de récupération, diminution de la quantité de travail, adaptation de l'espace de jeu, utilisation de matériel approprié, modification du barème, changement d'activité, marche sportive, ...).

Je, soussigné , docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour l'élève , né(e) le / / scolarisé(e) en classe de et avoir constaté que son état de santé entraîne :

1. UNE INAPTITUDE PARTIELLE A LA PRATIQUE DE L'E.P.S

Du / / au / / inclus.

Cette inaptitude nécessite une adaptation aux possibilités de l'élève.

FONCTIONS	POSSIBLE	POSSIBLE AVEC ADAPTATIONS / <i>Précisions éventuelles</i>	CONTRE INDIQUE
Marcher			
Courir			
Sauter			
Lancer			
Lever – Porter			
S'accroupir			
Effectuer des rotations			
Se tonifier musculairement			
S'étirer			
Nager			
EFFORTS			
Intense et bref			
Modéré			
De faible intensité			
Prolongé			
CONTEXTE PARTICULIERS		Précisions	
Amplitude articulaire limitée			
Adaptation suivant les conditions climatiques (pollution, froid sec ...)			
Hydratation			
Activités avec déplacements limités et ou dans l'axe			
AUTRES RECOMMANDATIONS :			

2. UNE INAPTITUDE TOTALE (Quand aucune adaptation de la pratique n'est possible)

Du / / au / / inclus

Le / /

Cachet et signature